

Dans le discours du trône, les vieilles rengaines abondent. On y promet des choses promises depuis des années, sans doute parce que le gouvernement s'imagine que c'est la répétition qui fait la réputation. Un bon exemple: la clôture. On se souvient des vibrantes déclarations du premier ministre, en 1957 et 1958, sur ce qu'il allait faire de la clôture. Voici qu'en 1962, une déclaration vibrante du discours du trône nous annonce que la question sera soumise à un comité parlementaire.

Certaines promesses du discours du trône sont des promesses de négociations avec les provinces en vue de faire quelque chose en 1962 ou d'engager des pourparlers avec les provinces sur l'à-propos de faire quelque chose et, à ce sujet, le régime contributif d'assurances du gouvernement nous vient naturellement à l'esprit. Certaines promesses comportent des sommes considérables à payer à la veille des élections, sans dire quel en est le montant; un chemin de fer par ci, un autre par là; à Montréal, un pont exempt du péage et, à Prince-Albert, un pont donnant accès aux ressources politiques; pour remplacer une chaussée promise et refusée hier, promesse d'un service de transbordeurs.

Ce qui frappe surtout dans le discours du trône, ce sont peut-être ses omissions. Certaines de ces omissions importantes et graves ne s'expliquent que par l'incapacité caractéristique du gouvernement de prendre une décision, de ne jamais faire aujourd'hui ce qu'il peut remettre à demain ou même à quelques années, s'il y a moyen d'instituer une commission royale d'enquête.

Le discours du trône se tait sur quatre points importants et ne propose rien à leur sujet. Il ne contient pas de programme d'action relatif à la stimulation de l'expansion économique, malgré quelques mots indiquant qu'il en reconnaît la nécessité. Il faut présumer—j'en parlerai aujourd'hui—que le gouvernement est satisfait de notre expansion économique actuelle. Deuxièmement, le discours du trône ne renferme aucun programme d'action efficace contre le chômage chronique sévissant en particulier dans certaines régions. Troisièmement, il ne contient pas de programme cohérent qui pourrait montrer que le gouvernement est conscient des nouvelles et importantes tendances et politiques de commerce qui se font jour en Europe ainsi que des possibilités et occasions magnifiques que ces changements offrent à notre pays.

Quatrièmement, après deux ans d'indécision et d'atermoiement, de confusion et de contradictions, on ne nous annonce toujours pas une politique de défense nationale intelligible dans la question de savoir si le Canada sera ou non doté d'armes nucléaires. Cette omission, à propos de laquelle je tiens à dire

[L'hon. M. Pearson.]

quelques mots, nous confirme tout simplement que le gouvernement se refuse honteusement à prendre une décision concernant la politique de défense, en ce qui a trait spécialement aux armes nucléaires. En dépit de tous les renseignements confidentiels et secrets qu'il possède, il temporise, il est incertain et se complait dans l'équivoque. Néanmoins, il s'en prend à l'opposition, qui n'est pas responsable de la politique et à qui on n'a jamais donné de renseignements confidentiels sur lesquels doit se fonder la politique. Il lui reproche de n'avoir pas formulé une politique définie et précise dans ce domaine. Le gouvernement peut-il se soustraire plus complètement à ses responsabilités? Les porte-paroles du gouvernement—et remarquez que leurs propos engageant le gouvernement—se contredisent les uns les autres et vont jusqu'à se contredire eux-mêmes.

Le ministre de la Défense nationale vient que les ogives nucléaires sont indispensables à certaines des armes que nous avons maintenant acquises. Selon certaines déclarations, ces armes seront munies d'ogives nucléaires et, selon d'autres déclarations, elle ne le seront pas. On a encore déclaré qu'aucune décision ne sera prise avant la fin de la conférence sur le désarmement, ou tant qu'on pourra espérer l'interdiction des essais nucléaires, ou bien tant que la situation internationale ne s'aggravera pas. «Nous en viendrons à une décision après que tous ces événements se seront produits.»

D'autre part, se conformant probablement aux vues du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le Canada a voté, aux Nations Unies, pour une résolution à laquelle s'opposaient la plupart de ses alliés de l'OTAN, y compris les États-Unis, le Royaume-Uni et la France, mais que des pays membres non engagés, neutres ou communistes, dont l'URSS, appuyaient fortement; la résolution en cause visait à empêcher l'élargissement du club atomique. C'est là un objectif très désirable, mais tout à fait incompatible avec l'emploi de telles armes confiées à la garde ou à la surveillance du Canada.

Entre-temps, monsieur l'Orateur, nous dépensons des millions de dollars pour nous procurer des armes, dont quelques-unes sont déjà à la disposition de nos forces armées et qui n'auront qu'un minimum d'efficacité sans ogives nucléaires.

**L'hon. M. Green:** J'aimerais adresser une question au chef de l'opposition. Comment aurait-il voté sur la résolution de la Suède?

**L'hon. M. Pearson:** Monsieur l'Orateur, je dirai à l'honorable ministre que, quelle que soit la façon dont j'aurais voté à New-York, je me serais attendu que mes collègues du cabinet me prêtent leur appui dans leurs